Placement financier destiné aux investisseurs non professionnels ainsi qu'aux investisseurs professionnels

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL

AFER RENDEMENT ACTIONS JANVIER 2027

TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE de droit français présentant un risque de perte en Capital partielle ou totale en cours de vie[1] et à la Date d'Échéance[2], ci-après le « Titre » ou le « Produit ».

Période de commercialisation

Du 22 octobre 2026 au 29 janvier 2027

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

CE PRODUIT EST UNE ALTERNATIVE À UN PLACEMENT DYNAMIQUE RISQUÉ DE TYPE INDICE.

- **Période de commercialisation :** du 22 octobre 2026 (inclus) au 29 janvier 2027 (inclus). Une fois le Montant de l'Émission atteint (100 000 000 EUR), la commercialisation du Produit peut cesser à tout moment sans préavis avant le 29 janvier 2027, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le distributeur.
- **Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement :** 10 années à partir de la Date d'Émission[2], le 12 février 2027 (hors Remboursement Anticipé Automatique[2]). En cas de revente avant la Date d'Échéance[2] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[2] effective, l'investisseur prend un risque de perte en Capital non mesurable a priori.
- **Émetteur de la formule :** Produit émis par J.P. Morgan Structured Products B.V.
- **Garant :** JPMorgan Chase Bank, N.A.[3]
- **L'investisseur est par conséquent exposé au risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant et de mise en résolution du Garant.**
- **Cadre d'investissement :** Unité de compte d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant).
- **ISIN :** FR001401BB82
- Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant), **l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.** Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part et l'Émetteur d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.
- **Les investisseurs ne sont pas protégés contre l'effet de l'inflation dans le temps. Le rendement réel du Produit corrigé de l'inflation peut par conséquent être négatif.**

[1] **L'investisseur prend un risque de perte en Capital non mesurable a priori si les Titres sont revendus avant la Date d'Échéance ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique. L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant.**

[2] **Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières.**

[3] Notation par Standard & Poor's / Fitch / Moody's : AA- / AA / Aa2. Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 05/10/2026, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au Produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

ENCADRÉ SYNOPTIQUE

Les réponses aux questions suivantes ont pour but de vous aider à mieux comprendre ce Produit, comme la lecture attentive du reste de la documentation à caractère promotionnel ainsi que les échanges avec votre conseiller. Principe de base de l'épargnant avisé : **ne jamais souscrire un produit que l'on ne comprend pas.** Pour plus d'informations sur le fonctionnement des produits structurés : https://afpdb.org/produits-structures-comprendre-pour-mieux-investir/

En raison de la diversité des canaux de distribution et des différentes enveloppes fiscales, les réponses aux questions s'appliquent au seul Produit présenté et ne prennent pas en compte les frais liés à l'enveloppe de souscription (assurance-vie…), ni la fiscalité. Rapprochez-vous de votre conseiller pour vous assurer d'avoir une vision complète des frais et de leur impact.

Où trouver l'information règlementaire sur ce Produit ?

Pour disposer d'informations règlementaires, notamment sur les frais, veuillez consulter le Document d'Informations Clés à l'adresse https://www.jpmorgan-key-information-documents.com/priips/document/FR001401BB82/fr/pop.

Quelle est la durée de mon placement ?

Vous ne pouvez pas connaître à l'avance la durée effective de votre investissement. Au plus tôt, vous récupérerez la valeur nette de votre placement au bout de 4 semestres et au plus tard, au bout de 20 semestres[1] (à partir du 12 février 2027). Tout dépendra de la performance de grandes entreprises internationales composant l'indice MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR Index[2] aux dates d'observation des semestres 4 à 20[1].

Suis-je certain de récupérer mon investissement lors du remboursement final ?

Au bout de 20 semestres[1], vous courez un risque de perte en Capital si l'indice MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR Index, utilisé comme référence, affiche une baisse de plus de 60%[1]. Votre perte[3], strictement égale à la baisse de l'Indice, peut alors atteindre l'intégralité de votre investissement si l'Indice baisse au point d'avoir une valeur nulle.

Combien mon épargne sera-t-elle rémunérée lors du remboursement du Produit ?

La rémunération de votre investissement, tout comme la date d'échéance du Produit, dépend de la performance de grandes entreprises internationales composant l'Indice MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR Index. Le mécanisme prévoit une rémunération potentielle de 3,50% brut[3] par semestre écoulé[1] (depuis le 12 février 2027), soit 7% brut par année écoulée.

Si à l'issue de l'un des semestres, à partir du semestre 4 et jusqu'au semestre 19[1] (depuis le 12 février 2027), à une Date de Constatation Semestrielle[1], le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique du semestre en question[1], le Produit est remboursé[3] par anticipation avec une rémunération de 3,50% brut[3] par semestre écoulé[1] (depuis le 12 février 2027).

Si au terme des 20 semestres[1], le Produit n'a pas déjà été remboursé et qu'à la Date de Constatation Finale[1], le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 55% de son Niveau Initial[1], le Produit est remboursé avec une rémunération de 3,50% brut[3] par semestre écoulé[1] (depuis le 12 février 2027).

Si au terme des 20 semestres[1], le Produit n'a pas déjà été remboursé et qu'à la Date de Constatation Finale[1], le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 55% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1], le Produit est remboursé sans rémunération.

Si au terme des 20 semestres[1], le Produit n'a pas déjà été remboursé et qu'à la Date de Constatation Finale[1], le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1], il n'y aura pas de rémunération et vous récupérerez le Capital Initial diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice. Vous subirez alors une perte en Capital qui pourra être totale.

Par conséquent, votre rémunération (équivalente au Taux de Rendement Annuel Net[4]) sera :

- Inférieure ou égale à -0,53%[4] par an au terme des 20 semestres[1] (depuis le 12 février 2027), si à la Date de Constatation Finale[1], le niveau de l'Indice est strictement inférieur à 55% de son Niveau Initial[1],
- De 4,86%[4] par an en cas de remboursement au terme des 20 semestres[1] (depuis le 12 février 2027), si à la Date de Constatation Finale[1], le niveau de l'Indice est supérieur ou égal à 55% de son Niveau Initial[1],
- entre 4,93%[4] et 6,04%[4] par an en cas de Remboursement Anticipé Automatique (en fonction du semestre à l'issue duquel le Remboursement Anticipé Automatique est activé).

Veuillez vous référer à la page 6 pour plus de détails sur le remboursement du Produit.

Que se passe-t-il si l'établissement n'est pas en mesure de me rembourser ?

Ce Produit est émis par J.P. Morgan Structured Products B.V., entité de droit néerlandais bénéficiant d'une garantie donnée par JPMorgan Chase Bank, N.A. de la formule et des sommes dues au titre du Produit. Dans l'hypothèse où l'Émetteur et le Garant ne seraient pas en mesure de procéder au remboursement de ce placement, suite par exemple à une faillite, vous pouvez perdre votre argent intégralement.

À la date de rédaction de la présente brochure le 5 octobre 2026, JPMorgan Chase Bank, N.A. est noté AA- par Standard & Poor's, AA par Fitch et Aa2 par Moody's. Plus d'informations sur les notations sont disponibles à l'adresse https://www.jpmorganchase.com/ir/fixed-income.

Puis-je récupérer mon argent avant le terme ?

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre le Produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible sa vente en cours de vie.

Les avantages du Produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant le Produit jusqu'à son échéance effective. Si vous souhaitez revendre ce Produit avant son échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marchés du jour. La perte en Capital peut être partielle ou totale. Si vous souhaitez revendre ce Produit avant son échéance, vous êtes invités à contacter le distributeur de ce Produit. J.P. Morgan SE fournit quotidiennement, à sa seule discrétion, des prix indicatifs à l'achat et à la vente, avec un écart maximal de 1,00 % entre le prix à l'achat et le prix à la vente du Produit (sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, règlementaires ou d'autres considérations ou de la situation financière de J.P. Morgan SE). Bien que J.P. Morgan SE ait l'intention d'agir en tant que teneur de marché, il n'est pas tenu de racheter votre Produit à un prix ou un moment particulier. J.P. Morgan SE peut également suspendre son activité de teneur de marché à tout moment à sa seule discrétion.

Quels sont les facteurs de performance de l'actif de référence de mon investissement ?

Le rendement du Produit dépend de l'indice MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR Index dont les composants peuvent être libellés en devises autres que l'euro (ce qui peut entraîner un risque de change pour l'investisseur). La performance de l'Indice dépend de la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés, opérant principalement dans les secteurs des technologies de l'information, des services financiers, de l'industrie, de la santé, des biens de consommation discrétionnaire, des services de communication, des biens de consommation de base, de l'énergie, des matériaux, des services aux collectivités et de l'immobilier, qui le composent. L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et diminué d'un prélèvement forfaitaire de 5% de l'indice par an. L'Indice est notamment soumis au risque de marché et peut donc connaître à tout moment d'importantes fluctuations de niveau, en raison par exemple de l'évolution des taux d'intérêt ou des taux de change.

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la détermination du Niveau Initial.

[2] Veuillez vous référer à la page 9 pour plus d'informations sur l'Indice.

[3] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.

[4] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,53% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Une sortie anticipée par rachat ou liquidation, total(e) ou partiel(le), arbitrage ou, dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de retraite, de dénouement par décès de l'assuré se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 3 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

Objectifs d'investissement

Indice

Un investissement exposé à l'indice MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR Index (sponsor : MSCI)

(Code Bloomberg : MXWORL5D Index)

(l' « Indice »)[2].

Remboursement du Capital[3]

Un remboursement du Capital à la Date d'Échéance[1] si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1].

Durée d'investissement

Un investissement d'une durée maximum de 10 années à partir de la Date d'Émission[1], le 12 février 2027 (hors Remboursement Anticipé Automatique[1]).

Un mécanisme de remboursement anticipé automatique

Un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement du semestre 4 au semestre 19 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027), si à une Date de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] (le « Remboursement Anticipé Automatique »).

La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique

Elle est fixée à 100% du Niveau Initial[1] à l'issue de chacun des semestres 4 à 19 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027).

Un objectif de gain[3] conditionnel

Un objectif de paiement des gains de 3,50% brut[3] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027 (soit 7% brut par année écoulée) si, à une Date de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] du semestre en question, ou si à la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 55% de son Niveau Initial[1].

INFORMATIONS IMPORTANTES

Dans ce document à caractère promotionnel, le terme « investisseur » désigne l'adhérent au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant) qui choisit d'investir pendant la période de souscription sur le titre « AFER Rendement Actions Janvier 2027 » en tant que support en unités de compte. Le Titre s'inscrit dans le cadre de la diversification du portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. Les termes « Capital » et « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des titres « AFER Rendement Actions Janvier 2027 » soit 1 000 EUR. Le montant remboursé s'entend hors commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux.

Les Taux de Rendement Annuel Net (« Taux de Rendement Annuel Net » ou « TRAN ») sont nets de frais de gestion dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,53 % par an, mais sans prise en compte des commissions de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat et d'arbitrage liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, ni de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables. Ils sont calculés pour un investissement de 1 000 EUR à partir du 12 février 2027 (Date d'Émission), jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] concernée ou la Date d'Échéance[1], selon les cas.

En cas d'achat du Titre après le 12 février 2027 (Date d'Émission) et/ou de vente du Titre avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective, ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie, le Taux de Rendement Annuel Net effectif peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel Net indiqué dans la présente brochure.

De plus, l'investisseur supporte le risque de défaut de paiement ou de faillite de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite ou de mise en résolution du Garant. Les avantages du Titre profitent aux seuls investisseurs qui conservent le Produit jusqu'à sa Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective ou sa Date d'Échéance[1].

Le Titre « AFER Rendement Actions Janvier 2027 » peut être proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, et l'Émetteur, d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que pour la détermination du Niveau Initial.

[2] Veuillez vous référer à la page 9 pour plus d'informations sur l'Indice.

[3] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.

AVANTAGES, INCONVÉNIENTS ET FACTEURS DE RISQUES

Avantages

- Un Remboursement Anticipé Automatique possible : De la fin du semestre 4 jusqu'à la fin du semestre 19, si à l'une des Dates de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] du semestre en question**, un mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique est automatiquement activé** et l'investisseur récupère[2] alors l'intégralité de son Capital Initial, majorée d'un gain de 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027.
- Un gain conditionnel : À la Date de Constatation Finale[1], si le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'a pas été activé au préalable, et si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 55% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] alors l'intégralité de son Capital Initial[2], majorée d'un gain de 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027.
- Un remboursement conditionnel du Capital à la Date d'Échéance[1] : À la Date de Constatation Finale[1], si le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'a pas été activé au préalable, et si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 55% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1], l'investisseur récupère[2] alors l'intégralité de son Capital Initial[2].

Inconvénients liés au Produit

- **Le Produit présente un risque de perte partielle ou totale du Capital en cours de vie** (en cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective) **et à la Date d'Échéance[1]** (si, à la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1]). En cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1], il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. **La perte en Capital peut être partielle ou totale**. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn), le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux Titres avant leur Date d'Échéance[1].
- Le Produit est également soumis au **risque lié à l'inflation**. Une inflation élevée dans la durée aura un impact négatif sur le rendement réel du Produit.
- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de paiement et au risque de faillite (qui induit un risque de non-remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du Produit) de l'Émetteur ainsi qu'au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant.**
- L'investisseur ne bénéficiera que d'une hausse partielle du niveau de l'Indice du fait **du mécanisme de plafonnement des gains** à 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 4 à 20 semestres à partir de la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027.
- Le rendement du Produit à la Date d'Échéance[1] est très sensible à une faible variation du niveau de clôture de l'Indice autour des barrières de 40% et 55% de son Niveau Initial[1] à la Date de Constatation Finale[1].
- **L'Indice est un indice avec décrément et ne présente pas le rendement total des actions qui le composent. Il est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant fixe de 5% d'indice par an (prélevé sur une base quotidienne), ce qui résulte donc pour l'investisseur en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur à ce montant forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs (ou respectivement supérieurs) au prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (ou respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.**

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Avant tout investissement dans ce Produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Une information complète sur le Produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au Titre, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base.
Les investisseurs sont notamment invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base (https://sp.jpmorgan.com/spweb/content/download/2592477). Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

Risque de perte en capital – Le Titre présente un risque de perte en Capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente du Titre avant la Date d'Échéance [1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique [1] effective) et à la Date d'Échéance [1] (si, à la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial [1]). En cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marchés du jour. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre la totalité de leur Capital Initial.

Risque de crédit – Les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant. Les Titres sont des obligations générales non garanties et non subordonnées de l'Émetteur. Ce ne sont pas des dépôts et ils ne sont pas protégés par un système de protection des dépôts. Par conséquent, si l'Émetteur et le Garant échouent ou sont autrement incapables de remplir leurs obligations respectives de paiement en vertu des Titres ou de la garantie, les investisseurs perdront tout ou partie de leur investissement.

Par ailleurs, les exigences américaines relatives à la résolution ordonnée du Garant pourraient contraindre ce dernier à restructurer ou réorganiser ses activités. Les investisseurs seraient exposés au risque de perdre tout ou partie de leur investissement si le Garant venait à faire l'objet d'une procédure de résolution, ou même si une telle issue était simplement envisagée.

Risque de marché – Le Produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de niveau (en raison notamment de l'évolution des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du Capital Initial.

Risque de change lié à l'indice – Les actions composant l'Indice peuvent être libellées en devises autres que celle de l'Indice. A ce titre, les investisseurs sont exposés à un risque de change entre la devise des actions et la devise de l'Indice. Les variations de change peuvent influencer le niveau de l'Indice et, par conséquent, la valeur des Titres.

Risque de liquidité – Ce Produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du Produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le Produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du Capital Initial.

Risque de conflit d'intérêts – L'Agent de Calcul du Produit est J.P. Morgan Securities plc. Il existe donc un conflit d'intérêts potentiel en ce qui concerne les Titres, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur les Titres. Les conflits d'intérêts seront gérés suivant la réglementation en vigueur.

Risque relatif à l'inflation – Si le contexte économique actuel caractérisé par un niveau d'inflation élevé perdurait tout au long de la durée de vie du Produit, le rendement « réel » du Produit, correspondant à son rendement auquel est soustrait le taux d'inflation, pourrait être négatif.

Risque découlant de la nature du support – En cas de revente du Produit avant la Date d'Échéance [1] ou, selon le cas, avant la Date de Remboursement Anticipé Automatique [1] effective, alors que les conditions de Remboursement Anticipé Automatique ne sont pas remplies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des conditions de marché en vigueur. Si le cadre d'investissement du Produit est un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn), le dénouement (notamment par rachat ou décès de l'assuré), l'arbitrage ou le rachat partiel de celui-ci peuvent entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux Titres avant leur Date d'Échéance [1]. Ainsi, le montant remboursé pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Il existe donc un risque de perte en Capital partielle ou totale. Il est précisé que l'assureur, d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes.

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que pour la détermination du Niveau Initial.

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT REMBOURSÉ EN CAS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE ?

À l'issue de chacun des semestres 4 à 19 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027), si à une Date de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 100% de son Niveau Initial[1], le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique est automatiquement activé. Le Produit prend fin et l'investisseur reçoit[2] à la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] correspondante :

Le Capital Initial[2]
+
un gain conditionnel de 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027

(soit un Taux de Rendement Annuel Net de 4,93% à 6,04%[3] en fonction du semestre à l'issue duquel le Remboursement Anticipé Automatique est activé)

Sinon, le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'est pas activé et le Produit continue.

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT REMBOURSÉ À L'ÉCHÉANCE ?

À la Date de Constatation Finale[1] (le 12 février 2037), si le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'a pas été automatiquement activé précédemment, on observe une dernière fois l'Indice.

Cas défavorable

Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] à la Date d'Échéance[1], le 26 février 2037 :

Le Capital Initial[2] diminué de l'intégralité de la baisse[4] enregistrée par l'Indice
(soit un Taux de Rendement Annuel Net maximum de -9,20%[3] dans ce scénario)

Cas médian

Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 55% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] à la Date d'Échéance[1], le 26 février 2037 :

Le Capital Initial[2]
(soit un Taux de Rendement Annuel Net de -0,53%[3] dans ce scénario)

Cas favorable

Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 55% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] à la Date d'Échéance[1], le 26 février 2037 :

Le Capital Initial[2]
+
un gain conditionnel de 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027
(soit un Taux de Rendement Annuel Net de 4,86%[3]).

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la détermination du Niveau Initial.

[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.

[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,53% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Une sortie anticipée par rachat ou liquidation, total(e) ou partiel(le), arbitrage ou, dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de retraite, de dénouement par décès de l'assuré se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 3 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

[4] La baisse de l'Indice est l'écart entre son Niveau Initial[1] et son niveau à la Date de Constatation Finale[1] exprimé en pourcentage de son Niveau Initial[1].

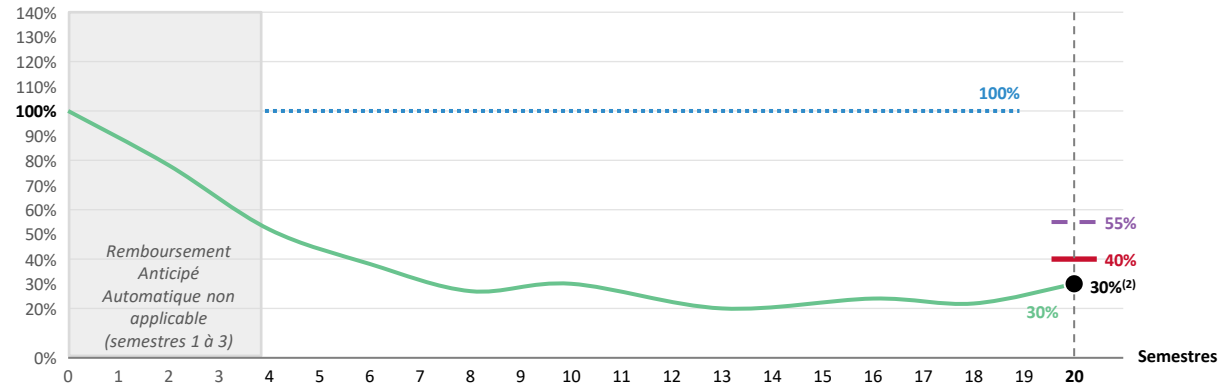
Illustration du fonctionnement du Titre

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs de l'Indice et du Produit et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. Les montants sont bruts, hors frais propres annuels et prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement, sauf défaut de paiement et faillite de l'Émetteur et sauf défaut de paiement, faillite et mise en résolution du Garant.
Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement.

- Évolution du niveau de l'Indice en % de son Niveau Initial[1]
- Barrière de Protection du Capital à la Date d'Echéance[1] (40% Niveau Initial de l'Indice)
- Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] (semestres 4 à 19)
- Valeur de remboursement du Produit en % du Capital Initial
- Barrière de Versement des Gains à la Date d'Échéance[1] (55% Niveau Initial de l'Indice)
- Mécanisme de plafonnement des gains
- Semestres 1 à 3 : Remboursement Anticipé Automatique non applicable

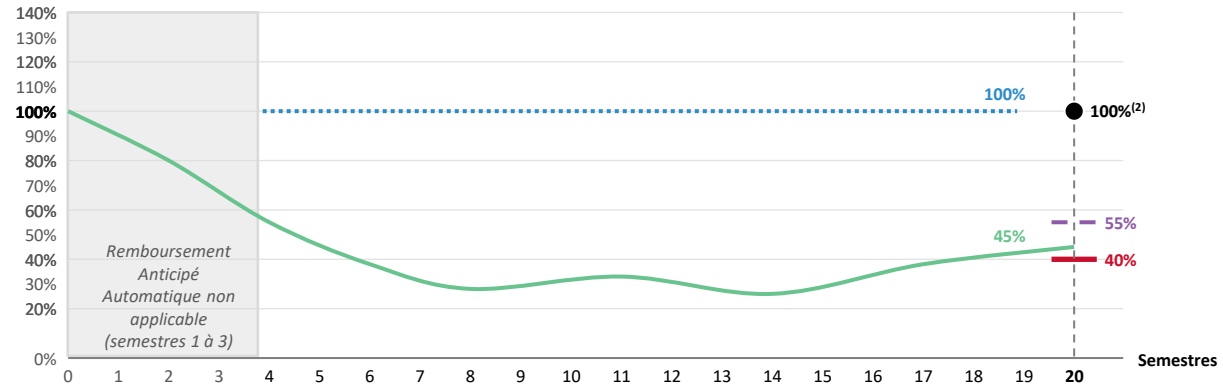
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1]

Niveau de l'indice par rapport à son Niveau Initial[1]



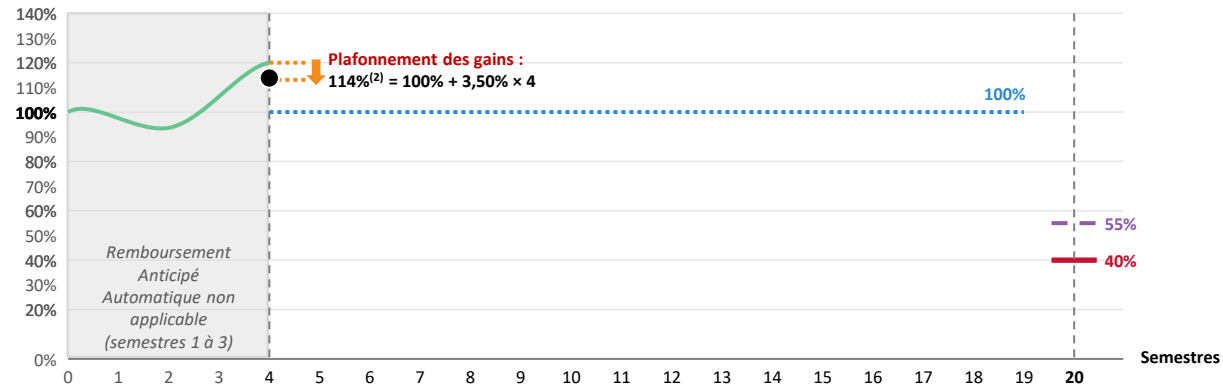
SCÉNARIO MÉDIAN : À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 55% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1]

Niveau de l'indice par rapport à son Niveau Initial[1]



SCÉNARIO FAVORABLE : Dès la première Date de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1]

Niveau de l'indice par rapport à son Niveau Initial[1]



[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.

Illustration du fonctionnement du Titre

Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs de l'Indice et du Produit et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. Les montants sont bruts, hors frais propres annuels et prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement, sauf défaut de paiement et faillite de l'Émetteur et sauf défaut de paiement, faillite et mise en résolution du Garant.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1]

À l'issue de chacun des semestres 4 à 19, aux Dates de Constatation Semestrielle[1] correspondantes, l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1]. Le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'est donc pas activé et le Produit continue.

À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1] (30% dans cet exemple).

L'investisseur récupère[2] alors à la Date d'Échéance[1] le Capital Initial diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice, soit 30% de son Capital Initial dans cet exemple.

Le Taux de Rendement Annuel Net est alors similaire à celui d'un investissement direct dans l'Indice, soit -11,76%[3].

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en Capital, strictement égale à la baisse de l'Indice, qui peut être totale dans le cas le plus défavorable.

SCÉNARIO MÉDIAN : À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 55% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1]

À l'issue de chacun des semestres 4 à 19, aux Dates de Constatation Semestrielle[1] correspondantes, l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1]. Le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'est donc pas activé et le Produit continue.

À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 55% de son Niveau Initial[1] mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1] (45% dans cet exemple).

L'investisseur récupère[2] alors 100% du Capital Initial.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de -0,53%[3], contre un Taux de Rendement Annuel Net de -8,13%[3], pour un investissement direct dans l'Indice du fait du mécanisme de remboursement à l'échéance du Produit.

SCÉNARIO FAVORABLE : Dès la première Date de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1]

Dès la première Date de Constatation Semestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] (120% dans cet exemple pour une Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] fixée à 100% de son Niveau Initial[1] pour ce semestre). Le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique est activé et le Produit prend fin.

L'investisseur récupère[2] alors son Capital Initial, majoré d'un gain conditionnel plafonné de 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027, soit 114% du Capital Initial ce qui représente un gain de 14% brut[2] contre 20% pour un investissement direct dans l'Indice.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 6,04%[3], contre un Taux de Rendement Annuel Net de 8,73%[3] pour un investissement direct dans l'Indice, du fait du **mécanisme de plafonnement des gains à 3,50% brut[2] par semestre écoulé depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 12 février 2027.**

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.
[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 0,53% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Une sortie anticipée par rachat ou liquidation, total(e) ou partiel(le), arbitrage ou, dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de retraite, de dénouement par décès de l'assuré se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 3 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel Net.

MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR INDEX

ZOOM SUR MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR INDEX

L'Indice **MSCI World 5% Decrement EUR Index** (dividendes nets réinvestis et diminué d'un prélèvement forfaitaire de 5% de l'indice par an appliqué sur une base journalière) est un indice actions créé, calculé et publié par MSCI. Il a été lancé le 21/09/2026. Les valeurs de l'Indice présentées avant cette date sont des simulations réalisées à partir de performances passées. L'Indice est conçu pour suivre la performance des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés, en couvrant environ 85 % de la capitalisation boursière flottante de chaque marché. L'Indice couvre les secteurs des technologies de l'information, des services financiers, de l'industrie, de la santé, des biens de consommation discrétionnaire, des services de communication, des biens de consommation de base, de l'énergie, des matériaux, des services aux collectivités et de l'immobilier.

L'Indice est un indice avec décrément et ne présente pas le rendement total des actions qui le composent. Il est calculé dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant fixe de 5% d'indice par an (prélevé sur une base quotidienne), ce qui résulte donc pour l'investisseur en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur à ce montant forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs (ou respectivement supérieurs) au prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (ou respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique.

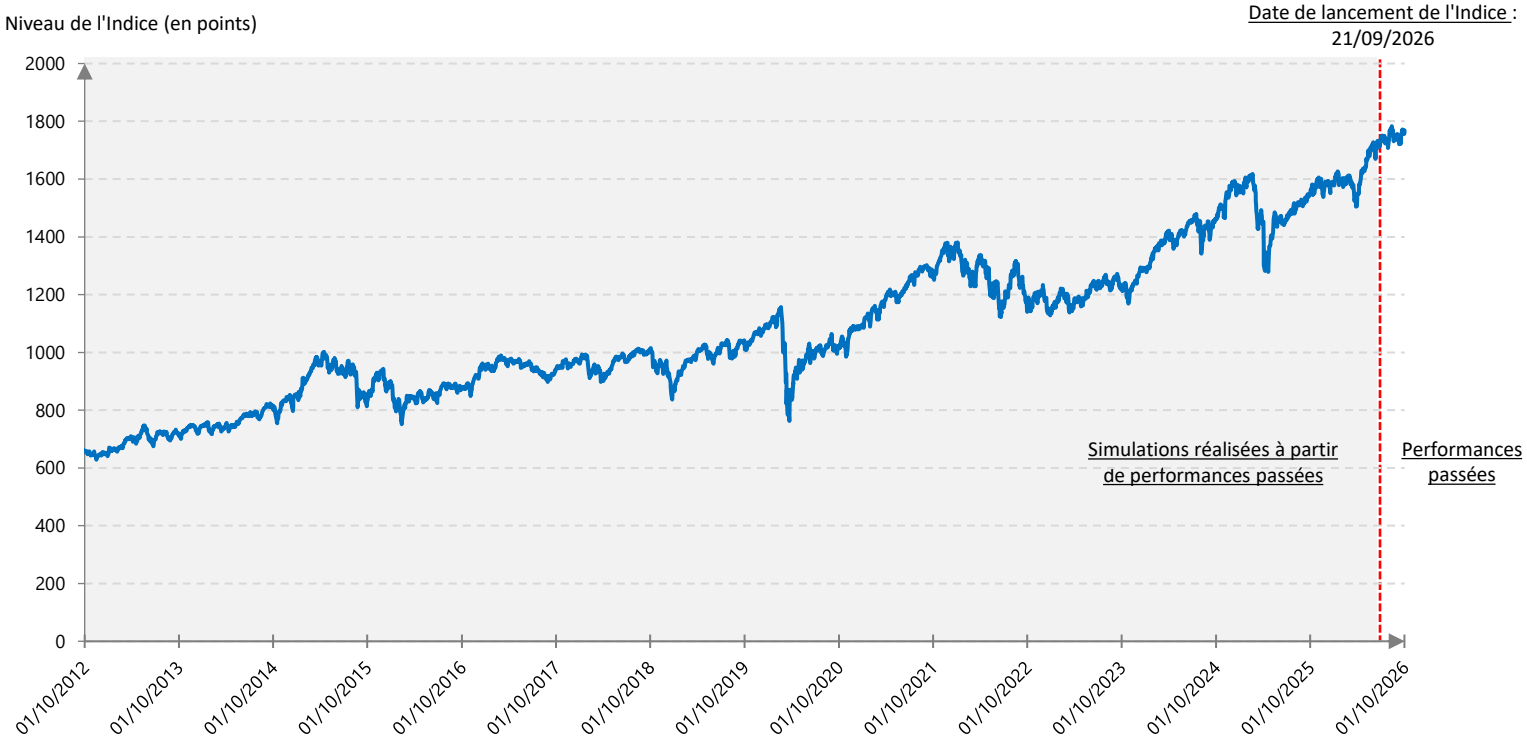
Pour information, le taux moyen du dividende net annuel détaché par les actions composant l'Indice sur les 3 dernières années s'élève à 1,60%. Les actions composant l'Indice peuvent être libellées en devises autres que l'euro. À ce titre, les investisseurs sont exposés à un risque de change entre la devise des actions et la devise de l'Indice. Les variations de change peuvent influencer la valeur de l'Indice et, par conséquent, la valeur des Titres.

Plus d'informations sur les indices à décréments, leurs spécificités, atouts et inconvénients sur le site https://afpdb.org/indices-a-decrement-specificites-atouts-et-inconvenients/
Vous pouvez consulter le niveau de l'Indice sur le lien suivant : https://www.msci.com/indexes/index/768675/msci-world-5-decrement-index
Ticker Bloomberg : MXWORL5D Index

Source : Equitim, le 01 octobre 2026

EVOLUTION DE L'INDICE MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR INDEX ENTRE LE 01/10/2012 ET LE 01/10/2026

TOUTES LES DONNÉES PRÉCÉDANT LE 21/09/2026 SONT LE RÉSULTAT DE SIMULATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE PERFORMANCES PASSÉES VISANT À REPRODUIRE LE COMPORTEMENT QU'AURAIT EU L'INDICE S'IL AVAIT ÉTÉ LANCÉ DANS LE PASSÉ. TOUTES LES DONNÉES SUIVANT CETTE DATE SONT LE RÉSULTAT DE PERFORMANCES PASSÉES.
LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. CECI EST ÉGALEMENT VALABLE POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. **CE GRAPHIQUE REPRÉSENTE LES DONNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS LA DÉTERMINATION DE LA FORMULE DU PRODUIT MAIS NE REFLÈTE PAS LA VALEUR DE L'INVESTISSEMENT.**



PERFORMANCE SIMULÉE RÉALISÉE À PARTIR DE PERFORMANCES PASSÉES ET PERFORMANCE HISTORIQUE DE L'INDICE MSCI WORLD 5% DECREMENT EUR INDEX[1]

Performances historiques et simulées (avant le 21/09/2026) au 01/10/2026	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	12 ans
MSCI World 5% Decrement EUR Index[1] (MXWORL5D Index)	+13,66%	+44,44%	+39,58%	+101,58%	+118,51%
MSCI World Index[2] (MXWO Index)	+13,21%	+71,51%	+61,89%	+183,58%	+191,43%

L'Émetteur a procédé à une reproduction fidèle de l'information provenant de sources externes. A la connaissance de l'Émetteur, cette information ne contient pas d'erreur et aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

[1] Les performances historiques et simulées de l'Indice sont calculées dividendes nets réinvestis et retranchement d'un prélèvement forfaitaire de **5% de l'indice par an.**
[2] Les performances historiques de l'Indice MSCI World Index sont calculées dividendes non réinvestis.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES D'AFER RENDEMENT ACTIONS JANVIER 2027

Code ISIN	FR001401BB82
Forme	Titre complexe de droit français présentant un risque de perte en Capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique effective) et à la Date d'Échéance. Bien que la formule de remboursement et le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du Produit soient garantis par le Garant, le Produit présente un risque de perte en Capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le niveau de l'Indice et non mesurable a priori si le Produit est revendu avant la Date d'Échéance ou de Remboursement Anticipé Automatique effective.
Émetteur	J.P. Morgan Structured Products B.V.
Garant	JPMorgan Chase Bank, N.A.(1)
Montant de l'Émission	100 000 000 €
Offre au public	Offre au public exemptée de l'obligation de publier un prospectus au titre du Règlement Prospectus (EU) 2017/1129 (tel que modifié) (anciennement appelé placement privé).
Valeur nominale du Produit	1 000 €
Prix d'émission/de souscription	Prix d'Émission : 100% de la Valeur Nominale.
Montant minimum de souscription	1 000 €
Éligibilité	Unité de compte d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant).
Période de commercialisation	Du 22 octobre 2026 (inclus) au 29 janvier 2027 (inclus). Une fois le Montant de l'Émission atteint (100 000 000 EUR), la commercialisation du Produit peut cesser à tout moment sans préavis avant le 29 janvier 2027, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le distributeur.
Devise	Euro (EUR - €)
Garantie du Capital	**Pas de garantie en Capital, ni en cours de vie, ni à la Date d'Échéance. Une sortie en cours de vie se fera à un prix inconnu à l'avance.**
Commission	Dans le cadre de l'offre et de la vente de ces Titres, J.P. Morgan SE paiera aux intermédiaires financiers agréés une commission de vente. La commission de vente est composée d'une commission initiale et d'une commission récurrente. La commission initiale est incluse dans le prix d'achat des Titres et n'excédera pas 1% par an multiplié par la durée maximale des Titres exprimée en nombre d'années. **L'intégralité de la commission initiale sera versée en un paiement unique initial après la fin de la Période de Commercialisation et sera acquise de manière définitive par les intermédiaires financiers, quelle que soit la durée de détention des Titres par les investisseurs.** La commission récurrente de 0,47% maximum par an sera versée à l'intermédiaire financier pendant toute la durée de vie des Titres. De plus amples informations sont disponibles auprès de l'intermédiaire financier.
Sous-Jacent	MSCI World 5% Decrement EUR Index (Code Bloomberg : MXWORL5D Index ; sponsor : MSCI ; www.msci.com).
Date d'Émission	12/02/2027
Date de Détermination du Niveau Initial	12/02/2027
Niveau Initial	Le Niveau Initial correspond au niveau de clôture de l'Indice MSCI World 5% Decrement EUR Index à la Date de Détermination du Niveau Initial.
Dates de Constatation Semestrielle	15/02/2029, 16/08/2029, 14/02/2030, 15/08/2030, 13/02/2031, 14/08/2031, 12/02/2032, 12/08/2032, 17/02/2033, 18/08/2033, 16/02/2034, 17/08/2034, 15/02/2035, 16/08/2035, 14/02/2036, 14/08/2036
Dates de Remboursement Anticipé Automatique	01/03/2029, 30/08/2029, 28/02/2030, 29/08/2030, 27/02/2031, 28/08/2031, 26/02/2032, 26/08/2032, 03/03/2033, 01/09/2033, 02/03/2034, 31/08/2034, 01/03/2035, 30/08/2035, 28/02/2036, 28/08/2036. Si ce jour n'est pas un jour ouvré, la date de paiement retenue sera le jour ouvré suivant sauf si celui-ci tombe le mois suivant, auquel cas la date de paiement retenue sera le jour ouvré précédent.
Date de Constatation Finale	12 février 2037
Date d'Échéance	26 février 2037 (en l'absence de Remboursement Anticipé Automatique).
Barrière de Remboursement Anticipé Automatique	Elle est fixée à 100% du Niveau Initial à l'issue du semestre 4 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial, le 12 février 2027), et reste constante jusqu'au semestre 19 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial, le 12 février 2027).
Barrière de Versement des Gains à la Date d'Échéance	55% du Niveau Initial de l'Indice.
Barrière de Protection du Capital à la Date d'Échéance	40% du Niveau Initial de l'Indice.
Périodicité et publication de la valorisation	Bloomberg, Six Telekurs, Reuters. Cours publié quotidiennement et tenu à la disposition du public en permanence.
Agent de Calcul	J.P. Morgan Securities plc, ce qui peut être source d'un conflit d'intérêts. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv (la « Société ») sur une base bimensuelle (tous les 15 jours). La Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du Groupe JPMorgan.
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, des prix indicatifs pour une possible sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) peuvent être proposés quotidiennement pendant toute la durée de vie du Titre, avec une fourchette achat/vente maximale de 1,00% (Cf. la question « Puis-je récupérer mon argent avant le terme ? » dans l'encadré synoptique en page 2.)
Cotation	Marché officiel de la Bourse du Luxembourg (marché réglementé)
Droit applicable	Droit français

(1) Notation par Standard & Poor's / Fitch / Moody's : AA- / AA / Aa2. Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 05/10/2026, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au Produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Informations importantes

Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

Le présent document est un document destiné à être utilisé dans le cadre d'une offre au public ne nécessitant pas la publication d'un prospectus (anciennement appelé placement privé). Ce Produit est un produit complexe qui peut être difficile à comprendre.

Le Produit s'inscrit dans le cadre de la diversification du patrimoine global des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. Les principales caractéristiques du Produit figurant aux présentes n'en sont qu'un résumé. Les investisseurs sont invités, avant toute décision d'investissement, à prendre connaissance de la documentation juridique du Produit telle que renseignée à la rubrique « Disponibilité du prospectus » ci-après et à lire attentivement la rubrique facteurs de risques du Prospectus de Base relatif au Produit. En cas d'incohérence entre ce document et la documentation juridique du Produit, cette dernière prévaudra.

Il appartient aux investisseurs de comprendre les risques, les avantages et inconvénients liés à un investissement dans le Produit et de prendre une décision d'investissement seulement après avoir consulté, s'ils l'estiment nécessaire, leurs propres conseils (juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre) pour s'assurer de la compatibilité d'un investissement dans le Produit notamment avec leur situation financière. Ils ne sauraient s'en remettre à une quelconque entité de l'Émetteur ni du Garant pour cela. Ces dernières ne sauraient être considérées comme fournissant un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. L'Émetteur ne peut être tenu responsable des conséquences financières, juridiques, fiscales ou autres résultant d'un investissement direct ou indirect dans le Produit.

Disponibilité du prospectus

Le support décrit dans le présent document fait l'objet d'une documentation juridique complète. La documentation juridique du Produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée des Conditions Définitives inscrites dans le cadre du prospectus de base dénommé « J.P. Morgan Structured Securities Programme for the issuance of Notes, Warrants and Certificates » approuvé et publié le 16 avril 2026 (tel que complété ou modifié par ses suppléments) (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base (en ce compris, ses suppléments) a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF ») et a été notifié à l'Autorité des marchés financiers. L'approbation du Prospectus de Base par la CSSF ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CSSF sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Le Prospectus de Base (https://sp.jpmorgan.com/spweb/content/download/2592477), les suppléments à ce Prospectus de Base (https://sp.jpmorgan.com/spweb/content/download/2595520) et les Conditions Définitives (Final Terms) (https://sp.jpmorgan.com/spweb/content/download/2664781) sont disponibles aux adresses suivantes : https://sp.jpmorgan.com et sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.luxse.com) ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de J.P. Morgan SE à l'adresse Taunustor 1 (TaunusTurm), 60310 Francfort, Allemagne sur simple demande. La dernière version du Document d'Informations Clés relatif à ce Titre peut être consultée et téléchargée sur le site https://www.jpmorgan-key-information-documents.com/priips/document/FR001401BB82/fr/pop ou peut être obtenue sur simple demande auprès de J.P. Morgan SE à l'adresse Taunustor 1 (TaunusTurm), 60310 Francfort, Allemagne.

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation – L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation (ci-après le « Contrat d'Assurance-Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance-Vie. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Données de marché – Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Informations importantes concernant vos placements et les conflits d'intérêts potentiels – Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque le Garant ou l'une de ses filiales (collectivement, « J.P. Morgan ») est incité d'un point de vue économique ou autre, ou est susceptible de l'être, à agir dans son propre intérêt dans le cadre de sa gestion des portefeuilles de ses clients. Des conflits peuvent par exemple se produire (dans la mesure où votre compte autorise de telles activités) dans les cas suivants : (1) lorsque J.P. Morgan investit dans un produit d'investissement, tel qu'un fonds commun de placement, un produit structuré, un compte géré séparément ou un hedge fund créé ou géré par le Garant ou une filiale ; (2) lorsqu'une entité J.P. Morgan obtient des services, tels que l'exécution et la compensation des ordres, auprès d'une filiale ; (3) lorsque J.P. Morgan perçoit un paiement en contrepartie de l'achat d'un produit d'investissement pour le compte d'un client ou (4) lorsque J.P. Morgan perçoit le paiement en contrepartie de services fournis (dont les services aux actionnaires, de comptabilité ou de dépôt) au titre des produits d'investissement achetés pour le portefeuille d'un client. D'autres conflits peuvent survenir en raison des relations que J.P. Morgan entretient avec d'autres clients ou lorsque J.P. Morgan agit pour son propre compte.

Bien que nos stratégies gérées en interne concordent généralement avec nos perspectives et notre connaissance des processus d'investissement, ainsi qu'avec la philosophie mise en pratique en matière de risque et de conformité de la société, il est important de rappeler que J.P. Morgan perçoit des commissions globales plus élevées lorsque des stratégies gérées en interne sont sélectionnées. Vous pouvez choisir d'exclure les stratégies gérées par J.P. Morgan (autres que les avoirs bancaires et fonds de liquidités) dans certains portefeuilles.

Restrictions générales de vente – Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce support.

Évènements exceptionnels affectant le(s) Sous-jacent(s) – Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains évènements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) Sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le support.

Avertissement relatif à MSCI : L'instrument financier n'est pas parrainé, promu, vendu ou soutenu de toute autre manière par MSCI Inc. et MSCI ne donne aucune garantie ou assurance expresse ou implicite quant aux résultats de l'utilisation de l'Indice et/ou de la marque de l'Indice ou du prix de l'Indice à tout moment ou à tout autre égard. L'Indice est calculé et publié par MSCI. MSCI fait ses meilleurs efforts pour s'assurer que l'Indice est calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'Émetteur, MSCI n'a aucune obligation de signaler des erreurs dans l'Indice à des tiers, y compris, mais sans s'y limiter, aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers du Produit. Ni la publication de l'Indice par MSCI, ni la concession d'une licence de l'Indice ou de la marque de l'Indice aux fins d'utilisation en lien avec l'instrument financier ne constituent une recommandation de MSCI d'investir des capitaux dans cet instrument financier, ni ne représentent en aucune manière une assurance ou un avis de MSCI concernant tout investissement dans cet instrument financier.